

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISANT LE JEUDI

51.00 PAR ANNÉE.

HOULE & CIE., PROPRIÉTAIRES.

2 CENTIMS LE NUMÉRO.

LES DEUX FRÈRES

I

MARTIN L'ANGUILLE

Il y a quarante ans, la Sologne était un pays tout à fait sauvage. On avait encore rien défriché ni assaini. Sous les ajoncs dormait une eau bourbeuse ; les bois qui se succédaient

sans interruption, ne laissant à découvert ça et là que de maigres bandes de terre sablonneuses et improductives.

Les hameaux étaient clair-semés, les villages situés à de grandes distances les uns des autres, les communications difficiles, pour ne pas dire impossibles.

La population, chétive et malaisée, avait grand mal à vivre. Le fermier ne se tirait d'affaire qu'en ne payant pas ses fermages. Le paysan braconnaît au fusil, au collet, avec toutes sortes d'engins, et personne n'y trouvait à redire. Le braconnage était passé, en Sologne, depuis 1789, à l'état de profession, grand Dieu ! Le gibier, assez bon marché quand il arrivait dans les villes, se payait un morceau de pain à celui qui le prenait. Un de ces industriels qu'on nomme dans le centre *poutailers* et qui font le commerce des coufs, du beurre et des volailles, parcourait les campagnes, les fermes, les huttes de charbonniers et de bûcherons, et payait un livre de dix-huit à vingt-cinq sous, un perdreau rouge six sous, un gris

quatre ou cinq sous, une livre de poudre pour un chevreuil. Le braconnage était donc un moyen d'existence à peu près avéré, et les quelques grands propriétaires de Sologne, qui étaient chasseurs, ne songeaient même pas aux moyens de le réprimer, lorsque le préfet du Loir-et-Cher fut changé à peu près à la même époque où M. le marquis de Vauxchamps fut nommé député.



Grâce pour lui ! murmurait Nicolas.

Tout cela se passait sous la Restauration, et tout au commencement. Le nouveau préfet, M. de B....., était chasseur, et très à cheval sur les privilèges de chasse, le marquis de Vauxchamps, qui avait une terre considérable en pleine Sologne entre Romorantin et Sabris, avait une haine violente du braconnage. Le préfet et le député s'entendirent ; en moins d'un an, toutes les brigades de gendarmerie furent doublées, tous les gardes champêtres et forestiers destitués et remplacés par des gens étrangers au pays.

Le tribunal de Romorantin entra dans la confédération et se montra sévère ; les pauvres Solognois furent traqués, condamnés. On confisqua les fusils, il y eut de la prison pour les récidivistes.

Dans un pays méridional, il y eût des révoltes à mains armées ; mais le Solognot a la

fièvre, il est doux et inoffensif. Les plus enragés braconniers se soumettent un à un et il n'en resta bientôt plus qu'un très-petit nombre. Mais à l'époque où commence cette histoire, il en était

quelques-uns encore qui bravaient toute autorité, et, de ce nombre, le plus hardi, le plus enragé, et celui qui, bien que Solognot de naissance, paraissait appartenir à une tout autre race, par la violence et l'irascibilité de son caractère, Martin l'Anguille.

D'où venait ce surnom bizarre ?

Martin habitait avec sa femme et ses cinq enfants une horrible hutte en torchis, couverte de branches de sapin, en guise de toit, en plein bois, au bord d'un étang qu'on appelle la mare aux Ragots.

Dans cet étang d'où s'exhalaient, en automne, de pestentielles émanations, les anguilles étaient assez communes, et pendant bien longtemps le braconnier Martin avait joint à sa première industrie celle de pêcheur et on avait fini par lui donner le nom du poisson qu'il capturait.

Martin était un homme de petite taille, mais fort, trapu, énergique. Basané comme un Maure, l'œil noir, les dents aiguës et blanches comme un carnassier, il avait une beauté sauvage sous ses haillons.

Sa maison, un bout de champ, quelques nippes et le produit du braconnage de forêt et d'eau, c'était tout ce qu'il possédait.

Il s'était marié à vingt ans, avec une femme plus âgée que lui et qui était devenue aveugle.

Martin avait eu cinq enfants, quatre fils et une fille.

La fille était l'aînée. A douze ans, pleine de courage, elle s'en était allée dans le Val où les fermiers sont plus aisés, se louer comme gardeuse d'oies.

Les quatre garçons étaient restés au logis, vivant de la vie du père, c'est-à-dire braconnant le gibier et le poisson, allant avec lui le dimanche jusqu'à Salbris, où ils buvaient et se querellaient dans les cabarets.

Ils étaient jumeaux deux par deux. Matthieu et Martinet avaient alors seize ans ; Jacques et Nicolas, quatorze.

Ce dernier restait souvent à la maison, prenait soin de la mère aveugle et faisait la soupe.

Il était plus doux que ses frères et disait bien souvent :

— En place de courir les bois, est-ce que nous ferions pas mieux de travailler notre champ et d'aller en journée dans le Val !

A quoi les frères répondaient par des injures et le père par un coup de pied.

Martin-l'Anguille souriait même parfois :

— Si je n'avais pas vu naître le garçon, je croirais qu'il est le fils d'un garde ou d'un gendarme !

— Il est bien à toi, répondait la femme aveugle ; seulement il a plus de bon sens que vous tous.

Un soir de novembre, que la querelle recommençait sur ce point, Martin prit son fusil et dit à ses fils :

— Il a neigé la nuit dernière. J'ai connaissance d'une biche et de son faon ; nous les suivrons au pied jusqu'à leur viaudis. Il y a longtemps que nous n'avons fait un coup de fusil sur de gros gibier.

— Eh ! mon homme, dit la femme aveugle, tu as déjà eu deux procès cet été ; tu sais bien que M. Sobier, le garde-chef, t'as dit que si on te reprenait, tu irais en prison...

— Eh bien ! répondit le braconnier, les enfants te resteront pendant que je mangerai le pain du Gouvernement. Venez les gars !

— Je n'y vais pas, dit Nicolas.

— Tu viendras, brigand ! s'écria Martin-l'Anguille en levant la crosse de son fusil sur son fils. Vas-tu pas renier le métier de la famille à présent !

Et il le poussa rudement dehors, le forçant à marcher devant lui.

La neige couvrait la terre, et il faisait ce qu'on nomme vulgairement un froid de loup. Le ciel était clair et la lune y brillait de tout son éclat.

— Nous y verrons à tirer comme en plein jour, dit Martin-l'Anguille en s'engageant le premier dans un petit sentier qui courait sous bois.

Lui seul avait, en apparence du moins, un fusil.

C'était une arme de gros calibre à deux coups.

Martin et Martinet, les deux aînés, avaient, eux, quelque chose d'entortillé sous leur blouse. C'était ce classique fusil brisé en trois morceaux, à peu près disparu aujourd'hui, mais dont les braconniers se sont servis bien longtemps.

Jacques et Nicolas, les deux plus jeunes fils, avaient la spécialité des collets.

Le premier surtout excellait à courber une branche d'arbre sur le passage d'un chevreuil. Quant à Nicolas, le métier ne lui plaisait guère, mais il n'en savait pas moins panneauter les lièvres et les lapins et construire le piège ingénieux de l'abreuvoir où se prennent si sottement les bécasses.

Quand ils furent à une certaine distance de leur habitation, le père dit à ses fils :

— Je vous ai tous emmenés, parce que je voulais que la vieille vous laissât tranquilles avec ses gendarmes, ses procès et sa prison ; mais nous n'avons pas besoin de nous en aller de compagnie, comme une horde de maraussins. La neige est dure : ça fait du bruit en marchant.

Matthieu répondit :

— Je vais aller voir du côté de la mare aux Chevrettes. Il doit y avoir un coup à faire.

— Moi, dit Jacques, je vais aller relever mes collets à lapin.

— Je vais avec toi, fit Nicolas.

— Oh ! toi, non, s'écria Martin-l'Anguille qui était toujours irrité contre son fils. Tu ne me quitteras pas, gredin ! et bon gré, mal gré, il faudra bien que tu deviennes un vrai braconnier de plaine et de forêt.

— Puisque vous gardez le feignant, dit Martinet, l'un des grands frères de Nicolas, vous n'avez pas besoin de moi.

— Où vas-tu donc ?

— Je vais faire un tour du côté de la ferme des Trois-Chênes.

— Ah ! et qu'est-ce que tu veux y faire, gars ?

— J'ai idée que la fillette à Jean Féru, le fermier, me trouve à son goût.

— C'est possible, grommela Martin-l'Anguille ; mais comme Jean Féru a du bien et qu'il pourra peut-être donner quatre ou cinq cents francs en beaux écus à la fille, elle ne sera pas pour toi.

— A savoir, dit Martinet.

— C'est tout su, dit brutalement le père.

— La Madeline est une tête chaude ! ce qu'elle veut, elle le veut bien ! je l'enlèverai et nous nous en irons dans le Val, ou bien encore de l'autre côté de la Loire. Alors faudra bien que Jean-Pierre consente !

— Ce que tu dis là est mal, murmura le petit Nicolas.

Mais son père lui allongea une taloche :

— Mêle-toi donc de ce qui te regarde, affreux gamin ! lui dit-il. Et toi, le gars, fais ce que tu voudras. Après ça, nous aurions tout de même besoin d'une femme à la maison.

Martinet s'en alla, tirant de son côté, comme avaient fait ses deux frères, et Martin-l'Anguille resta seul avec son fils Nicolas.

Ce dernier était tout tremblant. C'était une nature nerveuse, délicate, impressionnable et fort bonne au fond, car elle avait résisté jusque-là aux exemples déplorables de son père et de ses frères.

— Mais, père, dit-il encore, savez-vous bien que ma mère avait raison tout à l'heure.

— Raison, de quoi ?

— Les gardes, les gendarmes, tout cela s'entend contre vous, depuis quelque temps.

— Oui, mais je suis un bon gibier de change. N'aie pas peur... ils ne me pinceront pas.

— Tenez, père, reprit Nicolas d'une voix suppliante, si vous m'en croyez...

— Eh bien ?

— Nous retournerions à la maison.

— Marche, bandit, ou je te casse la crosse de mon fusil sur le dos ! répondit durement le braconnier.

La lune tamisait sa clarté à travers le feuillage et resplendissait sur la neige.

Tout à coup Martin-l'Anguille s'arrêta :

— Tiens ! dit-il, connais-tu ça ?

Et il montrait à son fils de larges empreintes sur la neige.

— C'est un piquet de chevreuil, répondit l'enfant.

— Aussi vrai que tu es un fin braconnier et moi un imbécile ! répondit dédaigneusement Martin-l'Anguille. Ne reconnais-tu donc pas les *soulées* d'un cerf ?

L'enfant se pencha avec curiosité. Alors Martin-l'Anguille qui tenait à faire l'éducation de son fils, lui dit :

— La *soulée* est profonde et bien marquée ; le pied est rond et gros ; c'est un cerf de passage. Il n'est pas de ces cantons ; je crois bien qu'il vient des forêts d'Orléans ou de Montargis. Mais comme ses *allures* ne sont pas régulières et que le pied de derrière est à côté de celui de devant, ce n'est pas un vieux six-cors ; c'est un cerf à sa deuxième tétée tout au plus. Nous allons le suivre, je parie que nous le trouverons à la *reposée* avant un quart d'heure.

La trace du cerf se continuait sur la neige, traversant les taillis et les petites futaies de sapin, qui sont très-nombreuses en Sologne.

Martin et son fils cheminaient toujours.

Le premier, qui avait coulé deux balles mariées dans son canon gauche et une balle franche dans son canon droit, s'arrêta tout à coup.

— Qu'avez-vous, père ? demanda Nicolas.

— J'ai entendu du bruit, il me semble.

Et le braconnier se coucha, l'oreille contre terre pour mieux écouter.

— C'est le vent, dit-il enfin en se relevant. Il n'y a personne en forêt... Les gardes trouvent qu'il fait trop froid, et les gendarmes sont couchés.

Les *allures* du cerf devenaient plus irrégulières encore et l'animal paraissait fatigué, à en juger par la profondeur de ses empreintes.

Martin-l'Anguille s'arrêta encore.

— Tiens, dit-il à son fils en lui montrant un fourré de broussailles devant lequel s'ouvrait une étroite éciaircie, pour sûr

le cerf est là dedans. J'ai mon plan. Je vais aller de l'autre côté du buisson et je me posteraï.

— Bon !

— Toi, tu vas rester ici. Tu prendras deux cailloux et tu les frapperas l'un contre l'autre en marchant droit sur moi.

— Oui, père, répondit l'enfant, chez qui l'intérêt de cette chasse dominait momentanément les répugnances que lui inspirait le métier de braconnier.

Martin se glissa le long des arbres jusqu'à l'endroit indiqué, et s'accroupit au bord du gros buisson qu'il jugeait renfermer le cerf.

Muet, immobile, le fusil à l'épaule, le doigt sur la détente, il attendit.

Alors l'enfant marcha droit sur le buisson en faisant claquer ses cailloux et criant de temps en temps : *Are ! are ! are !*

Martin ne s'était pas trompé. Le cerf était dans le buisson ; au bruit, il se dressa inquiet, hésita un moment, car, ainsi que l'avait jugé le braconnier, c'était un cerf de passage et qui était épuisé de fatigue ; puis il bondit hors du buisson et s'arrêta de nouveau, en plaine clairière, cette fois la tête haute, prêt à affronter le danger.

Il était en pleine lumière, à soixante mètres du braconnier.

Martin pressa la détente, le coup partit ; le cerf fit un bond prodigieux et retomba mort. La balle franche l'avait frappé au cœur. Mais comme le braconnier joyeux s'élançait sur sa victime, un pas précipité retentit sous bois et Martin vit apparaître le tricorne d'un gendarme au clair de lune.

— Ah ! cette fois, Martin-l'Anguille, cria le gendarme, il fait assez clair pour qu'on te reconnaisse.

Martin voulut prendre la fuite et cria :

— Sauve-toi ! petit !

Le gendarme le poursuivit :

— J'ai ordre de t'arrêter, continua le gendarme et tu iras finir la nuit dans la prison de Romorantin.

Martin courait toujours ; mais le gendarme était jeune, agile et connaissait parfaitement la forêt.

— On t'a pourtant prévenu, continua le gendarme qui gagnait du terrain, mais tu es incorrigible ! ... tu auras tes six mois de prison...

En courant, Martin fit un faux pas, donna tête baissée contre un tronc d'arbre et tomba.

— Ah ! canaille ! murmura-t-il, imputant au gendarme le mal qu'il venait de se faire. Son front s'était ouvert et le sang en coulait.

— Rends-toi ! cria le gendarme en arrivant sur lui.

Mais le braconnier qui n'avait pas lâché son fusil dont le canon gauche était toujours chargé, aveuglé par le sang, ivre de rage et de douleur, répondit :

— Tiens ; voilà comme je me rends !

Et il épaula et fit feu presque à bout portant sur le gendarme, qui tomba à son tour comme était tombé le pauvre cerf.

II

NICOLAS ET LE GENDARME

Martin-l'Anguille n'avait jamais commis de crime jusque-là. Jamais, même, il ne s'était approprié le bien d'autrui, hormis le gibier. Mais, dans l'esprit du braconnier, le gibier est à tout le monde.

A peine le malheureux eut-il vu tomber le gendarme que la peur le prit. Ses cheveux se hérissèrent, ses yeux s'injectèrent

de sang, son cœur cessa de battre. Il vit se dresser l'échafaud devant lui, et oubliant son fils, oubliant le cerf, cause de son forfait, il prit la fuite sans même songer à s'assurer si le gendarme était mort ou non.

Or ce dernier avait reçu l'une des deux balles marquées dans la poitrine. L'autre avait dévié et s'était enfoncée dans un tronc d'arbre.

Le malheureux soldat de la loi était tombé privé de connaissance et baignant dans son sang. Cependant il n'était pas mort, et il ne tarda pas à revenir à lui, sous une impression de froid qui avait des transitions de chaleur subite.

Un homme, un enfant plutôt, essayait de le ramener, en le frottant aux tempes et au visage, avec de la neige mise en boulo. De là ces alternatives de froid et de chaud.

Cet enfant, on l'a deviné déjà, c'était le petit Nicolas, le fils du braconnier.

Nicolas n'avait point calculé que donner des soins au gendarme et chercher à le sauver, c'était perdre son père. Nicolas n'avait vu qu'un homme en danger de mort, et il était accouru, laissant son père prendre lâchement la fuite après son ignoble action.

La vie se traduisit chez le gendarme par un soupir ; puis il rouvrit les yeux, regarda autour de lui et vit le petit braconnier.

— Qui es-tu donc, toi ? lui dit-il.

L'enfant ne répondit pas.

Il avait déchiré sa chemise et la déchiquetait avec ses dents ; il en avait fait une sorte de charpie avec laquelle il bouchait le trou fait par la balle et essayait d'étancher le sang qui coulait avec abondance.

— Monsieur, dit l'enfant, si vous pouviez seulement marcher cinquante pas, il y a une hutte de bûcherons tout près, où il n'y a personne... Je vous y ferais du feu, et je pourrais ensuite aller chercher du secours.

Le gendarme essaya de se lever ; mais il retomba et murmura d'une voix éteinte :

— J'ai froid...

Et ses yeux se fermèrent de nouveau.

Le petit Nicolas était de taille exiguë, mais, comme tous les gens nerveux, il devenait très-fort quand il obéissait à une grande surexcitation. Il prit le gendarme à bras le corps, fit un effort surhumain et le chargea sur son épaule. Il comprenait bien que si le gendarme demeurait une heure encore exposé au froid glacial de la nuit, c'était un homme mort.

Alors, pliant sous le faix, mais se roidissant et puisant dans son courage des forces presque surhumaines, il se mit en route.

Le gendarme s'était évanoui de nouveau.

Ainsi qu'il avait dit, Nicolas n'eut guère plus d'une cinquantaine de pas à faire pour arriver à la hutte des bûcherons. C'était une sorte de hangar bâti avec des madriers réunis les uns aux autres par de la terre glaise et couvert de branches d'arbres. Les charbonniers y trouvaient un gîte les jours de pluie ; ils y avaient même installé une cheminée rustique, formée de trois pierres et d'un trou dans la toiture pour laisser passer la fumée.

Les derniers hôtes de la hutte qui, du reste, était un peu à l'ouest du monde, y avaient amoncelées des feuilles mortes et de la fougère.

Nicolas coucha le gendarme sur ce lit improvisé.

La lune brillait toujours au ciel, et on y voyait comme en plein jour.

Ensuite l'enfant qui, comme tous les braconniers, avait toujours sur lui un brâquet et de l'amadou, entassa quelques branches mortes, quelques poignées de bruyère sèche et y mit le feu. La chaleur ranima le gendarme, plus promptement qu'on l'avait fait la veille tout à l'heure. L'enfant lui avait ôté son uniforme, et guidé par un merveilleux instinct, il avait mis une couche de neige sur la blessure.

— Brave enfant, murmura le soldat, tu ne veux donc pas que je meure ?

— Si j'étais bien sûr qu'il ne vous arrive rien d'ici mon retour, répondit Nicolas, je descendrais jusqu'à Salbris chercher M. Chipot, le médecin. Il ne me faudrait pas une heure pour faire les deux chemins.

— Non, resto, dit le gendarme.

Et il essaya de se soulever et de se remettre sur son séant.

C'était un homme de trente-cinq ans à peine. Il avait fait deux congés dans les chasseurs d'Afrique avant d'être gendarme, et sa poitrine était couverte de cicatrices.

— Bah ! dit-il avec un fin sourire, j'en ai vu bien d'autres, va ! et je n'en mourrai pas cette fois encore.

La neige et les lambeaux de chemise, convertis en charpie, avaient arrêté le sang.

Le gendarme porta la main à sa blessure et dit :

— Je crois bien que la balle n'est pas entrée et qu'elle a glissé entre les côtes.

— Je vais courir à Salbris, reprit l'enfant.

— Non, attends...

Et le gendarme parvint à se mettre debout et s'approcha du feu.

— J'ai soif ! dit-il.

Nicolas alla prendre de la neige dans ses mains et le lui tendit.

Le blessé en mit une poignée dans sa bouche ; puis à la lueur du feu, il se prit à regarder son sauveur.

— Mais qui es-tu donc, toi ? répéta-t-il.

L'enfant courba de nouveau la tête.

Un vague souvenir illumina tout à coup l'esprit du gendarme :

— Tu es Nicolas ! dit-il.

— Oui, balbutia l'enfant.

— Le fils de Martin !

L'enfant soupira.

— Ah ! malheureux ! s'écria le gendarme, et tu veux aller chercher un médecin à Salbris ?

— Je ne peux pas vous laisser mourir sans secours, balbutia Nicolas.

— Mais tu ne sais donc pas qui a tiré sur moi ?

L'enfant se tut.

— C'est ton père, malheureux, et d'un mot je puis l'envoyer à l'échafaud !

Nicolas joignit les mains.

— Grâce pour lui ! murmura-t-il.

— Soit, répondit le gendarme ; mais si tu veux que je me taise, il faut que tu te sauves toi-même.

— Oh ! non, dit l'enfant, je ne peux pas vous laisser seul. Tenez, ne voyez-vous pas que la faiblesse vous reprend...

En effet, le gendarme à bout de forces, se laissa retomber sur la couche de bruyères.

(A CONTINUER.)

LA DUCHESSE DE NEMOURS

PREMIÈRE PARTIE

V

LE SOUPER DE FRÈRE TRANQUILLE

Quand Frère Tranquille et madame Isabelle furent seuls dans la salle de l'auberge, la duchesse dit :

— Ami, avez-vous reconnu cet homme qui a les cheveux blancs et qui nous a dit de prior pour lui ?

— Bon, répliqua Tranquille, qui était toujours le même, ne voyant rien de ce qui se passait autour de lui, je ne l'ai pas reconnu.

— Cello qu'ils nomment Blanche d'Armagnac, reprit la duchesse, est ici, dans cette hôtellerie.

Tranquille fit l'inventaire minutieux de ses souvenirs depuis le moment où il avait franchi le seuil de l'auberge ; il ne se rappela point avoir vu rien qui ressemblât à Blanche d'Armagnac : En désespoir de cause, il tourna ses yeux toujours rêveurs et préoccupés vers la duchesse et lui dit :

— Me serait-il permis, ma noble dame, de vous demander comment vous avez deviné cela ?

— Cet homme qui a des cheveux blancs, répondit madame Isabelle, est Guillaume de Soles, mon ancien écuyer.

Oh ! se récria Tranquille avec un geste de naïve incrédulité, vous n'y songez pas, Madame : le sire de Soles est presque un jeune homme, et ses cheveux sont noirs comme le jais !

La veuve d'Armagnac ne put s'empêcher de sourire.

— Tu parles de quinze ans, mon pauvre Tranquille, dit-elle ; ce sont justement ces quinze années qui font notre sauvegarde et notre sûreté ; ceux qui nous ont vus alors ne nous reconnaissent pas aujourd'hui.

— C'est juste, c'est juste, fit Tranquille pour retomber aussitôt après à plus profond de ses distractions.

— Et d'ailleurs, reprit la duchesse, avais-je besoin de voir Guillaume de Soles pour être sûre que je trouverais ici cette jeune fille ? Tout le long de la route, nos oreilles ont été rebattues de l'annonce d'une grande fête donnée par le traître Gravelle dans le manoir même de mes pères. En la pauvre hôtellerie où nous nous sommes reposés un instant avant d'entrer dans Paris, j'ai entendu des gens, à la livrée du nouveau comte de la Marche, qui se donnaient rendez-vous à la Pio, entre l'hôtel d'Orléans et les halles. L'un d'eux a dit : Le seigneur comte est à l'hôtel de la Marche depuis hier ; vers deux heures après minuit, nous ferons escorte à madame Blanche, qui se rendra de chez la Pavot à la fête.

— La Pavot, je l'ai bien reconnue ! murmura frère Tranquille ; mais son auberge était située jadis de l'autre côté de l'enceinte et portait pour enseigne l'écusson d'Armagnac. Quant aux devis des soudards, je n'en ai pas entendu le premier mot. Il me reste à vous demander, ma noble dame, pourquoi vous poursuivez cette jeune fille au lieu de courir tout bonnement après notre pauvre petit Jean ?

La duchesse le regarda en face ; elle avait beau être habituée aux allures de frère Tranquille, il y avait des jours où sa simplicité l'étonnait, comme si elle l'eût vu pour la première fois.

— Mais tu n'as donc pas deviné que Jean d'Armagnac l'aime, cette jeune fille ? demanda-t-elle.

Tranquille ouvrit de grands yeux stupéfaits, puis il se prit à rire.

— Jean ! s'écria-t-il, notre petit Jean ! Non, non, ma noble dame, je n'avais pas deviné cela !

Il avait l'air si sûr de son fait que la duchesse restait muette.

— C'est un enfant, croyez-moi, poursuivit-il, rien qu'un enfant ! Quand je l'accompagnais dans la forêt, il ne songeait qu'à chercher des nids ou à cueillir des noisettes.

— Et combien de temps y a-t-il que tu ne l'as accompagné ? demanda la duchesse.

— Oh ! fit Tranquille, il était devenu meilleur piéton que moi, il me fatiguait à gravir les montagnes, et une fois, il franchit la petite rivière d'un bond, me laissant tout penaud sur l'autre bord. Je pense bien qu'il y a de cela trois ou quatre ans.

— Et depuis lors ?

— Depuis lors, il va se promener tout seul.

La duchesse lui prit la main.

— Mon pauvre Tranquille, dit-elle, tu es bon et tu nous aimes. Ton dévouement t'a donné tout ce que peut donner le dévouement : de la vigilance, de la force, de l'expérience... et même parfois de la clairvoyance... mais n'essaie pas d'avoir les yeux aussi perçants qu'une mère !

— Si nous le rattrapons, fit Tranquille, qui suivait toujours son idée, quand les jambes devraient me rentrer dans le corps, je l'accompagnerai partout !

— Maintenant, dit la duchesse, comme on se parlait à elle-même, le plus pressé est de voir cette jeune fille... de lui parler. A son âge, le cœur ne peut être perdu encore. Elle m'entendra, elle me rendra mon pauvre enfant, quand je lui dirai : C'est tout ce qui me reste !

— Ah ça ! s'écria Tranquille, j'ai peur de dire une sottise, puisque vous n'y avez pas songé avant moi, ma noble dame ; mais en suivant votre raisonnement, le petit Jean doit être ici, ou il faut mépriser toutes les règles de la logique.

Madame Isabelle tressaillit.

— Tu as raison ! dit-elle à voix basse, il doit être ici !... ou bien près d'ici. Mais la voix même d'une mère n'est pas un remède contre son mal. Il me faut le secours de cette jeune fille pour retrouver mon fils tout entier, comme je le veux, comme je l'espère.

— Eh bien, répartit Tranquille, je vais aller trouver la Pavot, qui est une ancienne connaissance et une paysse, je vais lui dire que ma noble maîtresse désire parler à madame Blanche...

Il avait fait un pas déjà vers la porte : la duchesse l'arrêta vivement par le bras.

— Et tout sera perdu ! s'écria-t-elle. Ami, mon pauvre ami, vous donnez tout votre esprit à vos rêves et vous ne songez pas aux choses de ce monde, où vous avez une si grave responsabilité. Le secret dont vous êtes dépositaire, c'est ma vie, et je n'en parle pas... mais c'est aussi la vie de Jean d'Armagnac !

Tranquille était devant la duchesse les mains tombantes la tête basse.

— Si j'ai mal fait, murmura-t-il pardonnez-moi, ma noble dame. J'aimerais mieux être mis à mort, en ce lieu même, que de dire un seul mot à la Pavot, bien qu'elle soit pour moi une amie. Je serai muet. Seulement, quel moyen prendrez-vous pour parler à cette jeune fille ?

Il y eut une menace d'orgueil dans le sourire de la duchesse.

— C'est mon secret, dit-elle, mais je la verrai, sois-en sûr, et je lui parlerai, fallut-il pour cela porter mes pas jusque dans la grande salle de mon hôtel de la Marche !

La Pavot était de méchante humeur cette nuit. Après avoir conduit Guillaume de Soles à la retraite de Vincenzo Tarchino, elle revint sur ses pas pour mettre à la porte les deux mendians, comme elle appelait la paysanne et son compagnon à la soutanelle râpée.

Il n'y avait qu'une lampe dans la salle commune, mais sa lumière tombait d'aplomb sur les traits réguliers et nobles de la duchesse Isabelle, qui avait rejeté en arrière son capuchon de paysanne. Ce fut pour la Pavot comme une vision, son regard ayant quitté la paysanne pour se reporter sur l'homme à la soutanelle, un cri d'étonnement s'étouffa dans sa poitrine.

— Où donc avais-je les yeux, seigneur mon Dieu ! pensa-t-elle.

En ce moment Tranquille disait à sa compagne :

— Vous n'avez rien mangé depuis ce matin, ma noble dame.

— Nous n'avons plus d'argent, mon pauvre ami, répliqua la duchesse.

Tranquille cligna des yeux et répondit :

— Fiez-vous à moi pour obtenir crédit sans trahir le moindre secret.

Madame Isabelle n'eut pas le temps de répliquer, la Pavot toussa dans le corridor et fit brusquement son entrée.

— Or ça, s'écria-t-elle, en choisissant son accent le plus rude, l'auberge de la Pie est un établissement bien tenu ; les femmes ne restent point de nuit dans ma salle commune !

La paysanne avait prestement rabattu son capuchon.

— Je me retirerai où vous voudrez, dit-elle en se levant.

— Mirette, appela la Pavot :

Mirette ! en déshabillé de nuit, se montra au seuil de la porte qui communiquait avec la retraite privée de l'aubergiste.

— Conduis cette femme à notre chambre, dit la Pavot.

— S'il y avait moyen de la faire souper ? insinua frère Tranquille.

— Et fais-la souper, ajouta la Pavot.

Mirette étonné et contente dit à la prétendue paysanne avec un sourire :

— Venez avec moi, dame, je vais vous traiter de mon mieux.

Dès qu'elles furent parties, maman Pavot alla ouvrir un grand et vieux buffet de chêne noir placé à droite du double escalier. Pour son propre compte, Tranquille avait grand faim, mais il était habitué à réprimer les exigences intempestives de son estomac. Cependant la Pavot, tout en fouillant au fond de son buffet, le regardait du coin de l'œil à la dérobée. Il n'avait point changé pendant ces quinze années, sa personne était restée identiquement la même, à ce point que la Pavot se demandait si ce n'était pas la veille qu'elle l'avait vu pour la dernière fois.

A quarante ans, frère Tranquille n'était pas plus vieux qu'à vingt-cinq. Si l'on pouvait employer des formules emprun-

tées aussi orûment à la syntaxe de M. de la Palisse, nous dirions que cela provenait de ce fait, savoir : que frère Tranquille à vingt-cinq ans n'était pas moins vieux qu'à quarante.

Son costume n'avait pas plus varié que son individu. Il avait à sa soutanelle longue, flasque, efflanquée, le même nombre de petits boutons. Nous devons mentionner ici que la seule résistance qu'il eut faite jamais aux volontés de sa dame avait trait précisément à ce costume. La duchesse l'avait prié souvent de prendre des effets moins remarquables parce que cet accoutrement particulier pouvait le faire reconnaître. Mais Tranquille s'était montré inflexible ; il tenait à sa soutanelle plus qu'à la vie.

Tout au fond du buffet de chêne noir il y avait une vaste moitié de pâté que les bras robustes de la Pavot eurent peine à soulever dans sa terrine brune.

— Toujours le même ! murmurait-elle, et je dis que c'est un miracle du bon Dieu, si les soudards de la Marche n'ont pas mis la main dessus !

Elle coupa une bonne tranche de pâté qu'elle para sur une assiette d'étain avec un bouquet de persil.

— Et madame ! se disait-elle. Oh la pauvre chère dame ! toujours son visage de sainte ! toujours belle, quoiqu'il y ait autour de ses yeux bien des traces de larmes !

Elle s'arrêta au moment où elle allait enlever le plat d'étain.

— Mais, pensa-t-elle, l'enfant où est-il ?

Tranquille s'était accoudé sur une table et ses cheveux plats tombaient par-dessus ses grands doigts maigres ; il travaillait comme un malheureux.

— J'ai vendu mon *Johannes Tertius*, pensait-il, en trois tomes in-folio, manuscrit, sur parchemin. J'ai vendu mon *Nicolas Flamel*, imprimé à Paris selon le nouvel art, avec les caractères apportés d'Allemagne. J'ai tout vendu et je n'en suis pas plus riche. Si je pouvais dire à cette bonne femme : je suis *Andéol*, vous savez bien, *Andéol*, de *Mirande*, je crois qu'elle m'embrasserait pour l'amour du pays. Mais je ne peux pas, madame Isabelle l'a défendu. Il faut donc que je la fascine à l'aide de promesses... Et à tout prendre je n'ai pas besoin de mentir, j'ai pénétré assez avant dans le secret de la science pour être bien sûr que je trouverai la pierre philosophale avant l'heure de ma mort. Je peux lui promettre une fortune pour son souper à cette bonne femme... Seulement, il m'est impossible de lui fixer d'échéance.

— Allons, bonhomme dit gaiement la Pavot, qui arrivait avec son plat d'étain, ôtez vos coudes pointus qui vont percer ma table et faites moi de la place !

Tranquille regarda d'abord ses coudes, puis la table, puis la Pavot.

— La voilà bien, se dit-il, toujours le mot pour rire !

— Selon sa coutume, il n'avait pas vu ce que la cabaretier portait à la main.

— Ma bonne dame, commença-t-il en se redressant de son mieux et en prenant, ma foi, un air de charletan, vous avez devant vous un homme qui peut vous faire un jour venant plus riche que madame la régente !

La Pavot mit le plat d'étain sur la table et se dit :

— Ah ça, le pauvre garçon ne me reconnaît donc pas ?

Tranquille ne voyait pas la tranche de pâté, tant il était occupé à fasciner l'aubergiste, mais il s'échappait des viandes hachées et violemment épicées un parfum tellement entraînant

quo les narines du pauvre pédagogue se gonflaient et que ses grandes dents mûchaient à vide.

— Si vous pouvez me faire riche, mon frère, dit la Pavot, pourquoi n'achetez-vous pas une autre soutane ?

Tranquille rougit, car il avait sa fierté.

— Je ne discuterai pas avec vous, bonne femme, dit-il, certaines subtilités sont trop au-dessus de votre entendement. Je vous dis seulement ceci afin que vous ne nous fassiez point de scènes malséantes à la sortie de votre auberge. Le prix du souper que vous avez offert à ma compagne et que je ne vous solderai point aujourd'hui, me trouvant, par le plus grand de tous les hasards, n'avoir sur moi, ni sou ni maille, ce prix vous sera payé un jour ou l'autre au centuple.

La Pavot fit la grimace.

— Mauvaise mornaie ! dit elle tout haut.

En ce temps elle pensa en voyant la figure étrange que faisait Tranquille :

— Est-ce que le pauvre diable serait devenu filou ?

Tranquille s'animait et poursuivait :

— Quand je dis au centuple, bonne femme, c'est une manière de parler. Centuplez le centuple et ce ne sera rien encore. Je puis remplir votre cave d'or et de diamants, je puis changer en or pur les plombs de vos gouttières...

La Pavot l'interrompit par un grand éclat de rire.

— Ah ! s'écria-t-elle, j'aime mieux cela ! Il s'agit du grand œuvre, et le bon garçon est tout simplement fou comme autrefois !

Tranquille voyant qu'on n'ajoutait point foi à ses promesses, et drapa dans sa soutanelle et voulut se lever. La Pavot le fit rasseoir d'un maître coup de poing sur l'épaule.

— Si vous emplissez ma cave d'oret de diamants pour le souper de la dame, dit-elle, que ferez-vous pour celui-ci ?

Tranquille se retourna et suivant le geste de l'aubergiste, il aperçut l'énorme tranche de pâté, flanquée d'un bon morceau de pain à la croûte dorée et d'une cruche de vin frais

Il resta bouche béante, les yeux à demi-fermés et l'eau lui vint aux lèvres. Il était là comme ces enfants à qui l'on montre tout à coup les trésors de jouets que la Vierge de Noël a descendus par le tuyau de la cheminée. Il ne prononçait pas une parole, tout était grand le sentiment de volupté qui parcourait tout son être.

— Allons frère Tranquille, dit la Pavot, avalez-moi cela, nous causerons ensuite.

Le premier mouvement du pauvre pédagogue fut de se jeter sur la provende inespérée que lui envoyait le ciel ; il enfonça vigoureusement la lame du couteau dans la viande hachée et en porta un gros morceau à ses lèvres. Mais au moment de l'avalier un scrupule l'arrêta. Ce nom de frère Tranquille, qui ne l'avait point frappé d'abord tinta dans ses oreilles, il se retourna vers l'aubergiste et lui dit d'un air farouche :

— Pourquoi m'appellez-vous frère Tranquille ?

— Ah ça, ah ça ! s'écria la bonne femme qui avait courtois patience, comme nous le savons bien, est ce que tu vas te moquer de moi, failli-gars ? Ne t'appelles tu pas Andéol, surnommé le frère Tranquille ?

Le pédagogue avait toujours le morceau de pâté à portée de ses lèvres ; mais il songeait à la défense de madame Isabelle et il répondit :

— Ma bonne femme vous avez la berluc... Je ne m'appelle pas Andéol, et si vous méchauffez les oreilles vous verrez bien qu'on n'a jamais pu me surnommer, le frère Tranquille !

— Alors, dit la Pavot sans se fâcher, erreur n'est pas compte. Je croyais faire courtoisie à un vieil ami ; mais il paraît que je ne vous connais point, l'homme. Remettez donc, s'il vous plaît, la viande dans le plat et dormez jusqu'à demain matin sur votre escabelle.

Tranquille flaira une dernière fois le bienheureux morceau de pâté. Il n'avait point mangé depuis le déjeuner et il avait déjeuné d'un petit croûton de pain sec aussi dur qu'un caillou. Mais madame Isabelle avait ordonné. Tranquille reunit avec lentourla bouchée de pâté dans le plat, et il lui sembla qu'on lui arrachait l'âme.

Il avait si grand faim que les larmes lui venaient aux yeux.

Il resta là, immobile et regarda un instant cette manne qui n'était plus pour lui ; puis il ferma ses paupières pour ne point mourir du supplice de Tantale. Pendant la moitié d'une minute, la Pavot le guetta de l'œil, croyant qu'il allait capituler. Mais Tranquille ne bougeait pas plus qu'un terme et quand il bougea ce fut pour porter ses deux pauvres mains à son estomac qui chantait misère.

— Jour de Dieu ! s'écria la Pavot, à la fois ému de compassion et gardant sa colère, je devrais te laisser croquer comme un chien perdu, mais j'ai le cœur trop tendre... Que tu sois ou non frère Tranquille, fais ce que tu voudras de cette pâtée et que le diable t'emporte !

— Tranquille rouvrit les yeux et dédaignant désormais le couteau il s'emplit la bouche à deux mains.

— Pendant cinq minutes la salle communes de l'auberge fut plongée dans un silence profond et troublé seulement par le bruit que faisaient les mâchoires de Tranquille en broyant son souper : c'étaient de bonnes mâchoires qui fonctionnaient à miracle ; les bouchées n'attendaient pas leur tour et la Pavot se demandait comment on pouvait avaler tant de victuaille sans s'étouffer du premier coup.

Au bout de cinq minutes frère Tranquille fit une pause et poussa un long soupir de contentement. La Pavot ne put s'empêcher de l'imiter en souriant, tant ce bien-être du pauvre homme était contagieux. Sa figure exprimait une béatitude infinie, et quand il saisit la cruche pour se verser une rasade la Pavot passa, ma foi, sa langue sur ses lèvres !

— A votre santé, bonne femme ! dit frère Tranquille avec politesse en avalant un digne coup de vin.

Ceci rompit la glace ; il y avait longtemps que la Pavot avait oublié sa colère, tant elle éprouvait de plaisir à voir manger ce pauvre affamé.

— Eh bien, mon frère, demanda-t-elle en s'avançant une escabelle, comment trouvez-vous ce pâté-là ?

— Je le trouve bon, répliqua Tranquille qui n'avait fait que souffler, et qui reprenait sa besogne.

La Pavot lui tapa sur l'épaule amicalement.

— Vous avez un bon coup de dent, mon frère, poursuivit-elle j'aime à voir un honnête garçon parler ainsi la bouche pleine, et je suis bien sûre que nous allons changer de note maintenant : Pourquoi s'obstiner à faire des cachotteries ? Vous savez bien que la Pavot a toujours été pour Armagnac dans son cœur : Dites-moi où en sont les affaires de notre chère dame ! Dites-moi si l'enfant est grand et beau ? Dites-moi s'il y a quelque espoir de voir enfin revenir le bon temps ?

A toutes ces questions, Tranquille ne répondait point et n'en dévorait que mieux.

— Vous avez toujours défiance de moi ? reprit la cabaretière avec un pou de reproche dans la voix.

— A votre santé, ma bonne femme, dit Tranquille en buvant sa seconde tasse de vin.

— Par mon patron ! s'écria la Pavot dont les oreilles s'échauffaient de nouveau, tu étais un peu innocent autrefois, Andréol, mais tu n'étais pas méchant. La noble dame est en vie, puisque mes pauvres yeux ont eu la joie de la revoir... Mon cœur me dit que l'enfant n'est pas mort... Et si tu avais confiance en moi, Tranquille, tout ce qui est ici, dans cette maison, depuis la cave jus-qu'au grenier, serait à la veuve et au fils de Jacques d'Armagnac !

Tranquille avait englouti à peu près la moitié de son pâté, il n'allait plus si vite et ménageait le reste pour faire durer son plaisir. Ses yeux ne quittaient point son assiette. On ne pouvait, certes, accuser le pauvre homme de sensualité, mais la faim le faisait gourmand et il se serait battu, oui battu, lui qui était si poltron, pour l'excellent morceau de viande hachée qui demeurait sur le plat d'étain.

A ces côtés maman Pavot fronçait ses gros sourcils. Désormais, loin de le regarder manger avec satisfaction, elle enrageait à chaque bouchée qui disparaissait dans le vaste gosier de Tranquille.

— Ah ça, coquin que tu es, s'écria-t-elle avec toute sa colère revenue, c'est donc ainsi que tu reconnais ma bonté d'aujourd'hui et mes bonés d'autrefois ! Tu n'as donc ni âme, ni cœur pour avoir oublié ta meilleure amie !

Tranquille leva les yeux au ciel ; mais comme il ne perdait pas un coup de dent, la Pavot qui le voyait de profil perdu ne put tenir compte de ce bon mouvement ; elle constata seulement qu'il se versait une troisième rasade et cela mit le comble à sa mauvaise humeur.

— Il ne te manquait plus que de devenir ivrogne ! grommela-t-elle. Ah ! Tranquille ! Tranquille ! quand j'allais soigner autrefois la pauvre Marion, durant sa maladie, tu savais bien me dire ; « Grand merci, ma voisine, tant que je vivrai, je prierai Dieu pour vous. »

Le couteau qui, depuis un demi quart d'heure, faisait si bien son office, s'échappa des mains de Tranquille ; le sang chaud qui était monté à ses joues abandonna sa face pâle. Il resta immobile et muet regardant encore pour tant du coin de l'œil les restes de son souper.

— Ah ! ah ! s'écria la Pavot triomphante, te voilà au pied du mur ! Le nom de la pauvre Marion t'a rendu ta figure blême d'autrefois, et tu ne peux plus manger !

Tranquille détourna la tête.

— C'est que je n'ai plus faim, ma bonne dame, répondit-il d'une voix altérée.

— Marion que tu aimais tant ! reprit la cabaretière qui était capable de tout pour satisfaire sa curiosité. Tiens, Tranquille, aujourd'hui encore, je disais, en parlant de toi : « Je ne sais pas si c'était un diable ou un saint... » car ce soir-là, il y a quinze ans, je crus que tu allais dévorer le pauvre petit seigneur... Mais j'avais toujours espoir en ta bonne âme, et maintenant que je t'ai revu avec madame Isabelle, je ne te demande plus ce que tu as fait de l'enfant... Je te demande, entends bien cela, Tranquille, je te demande ce que je puis faire, moi, pauvre femme, pour la veuve et pour l'héritier de mon maître.

— Je ne sais pas de qui vous parlez, bonne femme, répliqua-t-il sans tourner la tête, je ne connais ni votre maître, ni son héritier, ni sa veuve.

La Pavot bondit sur son escabelle.

— Mais tu connais bien Marion, reprit-elle, impitoyable désormais, Marion, la pauvre morte qui est dans le cimetière de Mirande !

Une larme coula sur la joue sèche et maigre du pauvre pédagogue ; la Pavot ne la vit point.

— Marion, poursuivit-elle, la mère des deux petits enfants à qui j'ai porté du pain tant de fois !

Le poitrin de Tranquille s'oppressait ; son souffle ne pouvait plus passer dans sa gorge.

La Pavot prenait cela pour de l'insensibilité.

— Vivent-ils, ou sont-ils trépassés, poursuivit-elle encore, ces deux malheureux êtres qui ont tout perdu en perdant leur mère ? Tu n'en sais rien, n'est-ce pas, Tranquille ? ce n'est pas toi qui l'occupes de tes enfants !

Chacune de ces paroles déchirait le cœur du pédagogue, mais il ne faisait nul effort pour éloigner la main qui retournait ainsi le couteau dans sa blessure ; on lui avait dit de se faire, il se faisait. Il comprimait les sanglots qui emplissaient sa poitrine et il restait là plus pâle qu'un mourant, résigné, livrant son âme toute nue à la torture, n'ayant pas même la pensée de se défendre ou de fuir.

Ce que disait la Pavot portait d'autant plus cruellement que frère Tranquille avait déserté en effet la garde de ses enfants pour se livrer tout entier à un autre devoir.

Ce devoir, qu'il avait accompli avec un dévouement héroïque, n'était point commandé par la loi de la nature.

Un jour nous nous en souvenons, on lui avait dit que sa fille était enlevée ; ce jour-là son fils devait venir à l'hôtel de la Marche et l'hôtel de la Marche avait été saqué. Depuis lors, Tranquille n'avait jamais entendu parler ni de son fils ni de sa fille.

Et il y avait de cela quinze ans !

(A CONTINUER.)

FEUILLETON ILLUSTRE

PARAISANT LE JEUDI

ABONNEMENT—Un an	\$1.00
" Six mois	0.50
" Trois mois	0.25
" Le numéro	0.02

Dans tous les cas strictement payable d'avance.

Ceux qui désirent avoir les premiers numéros, peuvent se les procurer en s'adressant à notre bureau.

AUX AGENTS.—A ceux qui voudront se charger de la vente de notre Journal, nous leur vendrons le centins la douzaine, payable à la fin de chaque mois. Nous donnerons 20 par cent pour chaque abonnement que l'on nous fera parvenir.

Aussitôt après réception du nom, de l'adresse et du montant de l'abonnement, nous enverrons le Journal et le reçu.

Ces conditions sont invariables.

Tous les ordres et lettres à l'adresse de ce journal, FEUILLETON ILLUSTRE, Boîte No. 1936.

Agent pour Montréal :—M. PIERRE DROLET.
 " Q. 166c : F. BÉLAND, 251, rue St. Jean.
 " Ottawa : N. A. PAGE, 151, rue de l'Église.

HOULE & CIE., PROPRIÉTAIRES

8, Rue Ste. Thérèse, Montréal